

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**  
**REUNION DU 27 MAI 2024**  
**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 19 FEVRIER 2024**

N° de Délibération : 2024-13

Réunis le 27 mai 2024 en visio conférence à 9h00 sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Julie BARENTON GUILLAS, Malika CHERRIERE, Amandine D'OLEON, Sophie DE GIBON, Christine EVEN, Audrey GADENNE, Patricia GADY DUQUESNE, Sophie GAUGAIN, Angélique PERINI, Emmanuelle TREMEL et Monsieur Antoine CASINI, Xavier CHARLES et David FONTAINE.

Sont excusés : Madame Florence MAZIER et Messieurs Fabien ACHARD DE LELUARDIERE et Patrick JEANNENEZ.

Nombre de membres en exercice	16
Nombre de membres présents	13
Nombre de pouvoirs	0
Nombre de votants	13

\*\*\*\*\*

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**Le comité syndical de Normandie Équine Vallée,**

Après avoir pris connaissance du projet de procès-verbal du comité syndical du 19 février 2024,

Après avoir constaté que les conditions du quorum étaient remplies,

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal du comité syndical du 19 février 2024.

La Présidente du syndicat mixte  
Malika CHERRIERE

## **ANNEXE : PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL REUNI LE 19 FEVRIER 2024 EN VISIO CONFERENCE**

**Etaient présents :** Mesdames Julie BARENTON GUILLAS, Malika CHERRIERE, Amandine D'OLEON, Audrey GADENNE, Patricia GADY-DUQUESNE, Sophie de GIBON, Angélique PERINI, Emmanuelle TREMEL et messieurs Antoine CASINI, Xavier CHARLES et Patrick JEANNENEZ.

\*\*\*\*\*

En propos liminaire, Alexia LEMOINE présente Mme D'OLEON, nommée ce matin par la commission permanente du Département pour remplacer Emmanuel PORCQ. Elle informe qu'un autre remplacement est attendu pour le poste de Serge TOUGARD, qui a démissionné de son mandat de conseiller régional.

Malika CHERRIERE propose de faire un tour de table pour chaque que membre précise son nom et la collectivité qu'il représente.

Malika CHERRIERE présente l'ordre du jour.

### **Rapport n°1 : approbation du PV du comité syndical du 25 janvier**

**Vote sur ce rapport n° 1 :** aucune opposition et aucune abstention, rapport approuvé.

### **Rapport n° 2 : modification du règlement budgétaire et financier**

Alexia LEMOINE rappelle que la CRC avait fait un commentaire concernant le règlement qui était parfois trop imprécis. Les remarques de la chambre ont été prises en compte pour améliorer le contenu du règlement budgétaire et financier : quelques procédures ont été développée (circuits sur le qui fait quoi par exemple), des précisions sur les outils utilisés (EDIFLEX) ont été apportées.

Malika CHERRIERE demande si EDIFLEX est un outil très apprécié des entreprises. Alexia LEMOINE précise qu'il est apprécié par tous les acteurs, la paierie également, car il permet de gagner du temps sur les contrôles notamment.

Le règlement a également intégré le process d'élaboration et de vote du CFU que nous expérimentons cette année.

**Vote sur ce rapport n° 2 :** aucune opposition et aucune abstention, rapport approuvé.

### **Rapport n° 3 : vote du Budget Primitif 2024**

Alexia LEMOINE présente le budget primitif 2024. Le vote du DOB a déjà permis de dresser les grandes tendances de ce budget. Il n'est pas proposé de voter le CFU, car il reste des réglages purement techniques à faire avec notre éditeur de logiciel et le payeur départemental.

Alexia LEMOINE rappelle l'évolution du budget sur les 4 dernières années (notamment en matière d'investissement au regard des projets portés par le syndicat). Sur les grandes orientations 2024 on continue les projets : réception des travaux à saint contest, notification des marchés pour les travaux du giratoire, réalisation du bâtiment espace vie, de l'ANSES, lancement du marché mobilier pour les deux sites.

Alexia LEMOINE précise que nous avons reçu un courrier de M. et Mme LECARDINAL qui ont fait part de leur volonté de vendre leur maison.

A noter également dans les éléments de budget concernant la poursuite de la structuration sur la gestion des sites (marché de concession lancé, groupement de commande mis en œuvre et on centralise déjà les dépenses d'eau et d'électricité), la mise en place du plan de communication et du livret de recherche réalisé avec les labos présents sur les deux sites (publication visée courant mars).

Le budget présenté intègre des résultats provisoires (plutôt bien affinés à quelques centaines d'euros près).

Pour le fonctionnement, évolution des dépenses mutualisées, des dépenses de communication (inauguration Saint Contest) et en recettes on reste sur des cotisations relativement stables.

Les subventions que l'on verse sont détaillées dans le rapport ainsi que les amortissements tel que demandé par la CRC.

Les AP/CP : trois autorisations de programme (ST CONTEST, GOUSTRANVILLE et BLONDEAU sur lequel on reviendra plus tard). Elles concernent des gros volumes de marchés et donc des gros montants de restes à réaliser.

Des précisions sont également apportées sur la structure de personnel : 4 personnes à temps complet et une à 80 %, Caroline qui va nous quitter le 1<sup>er</sup> avril.

*Question de Sophie de GIBON* : la cotisation de la région augmente et celle du département baisse.

*Réponse d'Alexia LEMOINE* : il y a une clé de répartition 70/30 et ensuite il y a des affectations de dépenses site par site par collectivité (région/Goustranville et département/St contest). Les cotisations augmentent pour la région car les dépenses à caractère général et de maintenance attribuées au site augmentent. Celle du département baisse car nous avons revu à la baisse des dépenses affectées à Saint Contest au vu des résultats des deux dernières années (i.e. taxe foncière).

**Vote sur ce rapport n° 3** : aucune opposition et aucune abstention, rapport approuvé.

#### **Rapport n° 4 : convention avec l'ENVA**

Alexia LEMOINE présente le projet de convention. Dans le cadre des travaux réalisés à Goustranville, un programme avait défini les contours du projet selon les besoins de l'école et de l'ANSES sur le site. Les bureaux d'étude ont répondu à ces besoins et il y a eu des demandes complémentaires formulées notamment pour des palans électriques. En effet, l'hôpital reçoit de plus en plus de chevaux affaiblis qui nécessitent l'usage de palans électriques pour assurer la sécurité des personnels. L'ENVA a souhaité augmenter le nombre de palans et a accepté de financer cet investissement (somme approchant les 60 000 euros). Pour faciliter la prise en charge, le syndicat passe la commande à travers les marchés déjà en place et l'ENVA le rembourse. La convention vise à organiser les modalités de remboursement de cette dépense.

**Vote sur ce rapport n° 4** : aucune opposition et aucune abstention donc rapport approuvé.

#### **Rapport n° 5 : convention à signer avec centre de gestion du Calvados pour la prise en charge de la paye**

Alexia LEMOINE présente le projet de convention. C'est une prestation mise en place par le CDG depuis 2/3 ans. Au regard du coût demandé par le CDG et le remplacement de Caroline qui risque de prendre un peu de temps, il est proposé de passer par le centre de gestion pour gérer les paies. Cela apporte aussi le professionnalisme du CDG qui ne fait que ça, il sera difficile de trouver quelqu'un qui soit spécialisé dans les paies.

Malika CHERRIERE demande si cela remet en cause la nécessité de remplacer Caroline. Alexia LEMOINE répond que la réalisation des paies ne constitue pas la totalité des missions de Caroline et son poste ne sera pas clos à son départ. Vues les difficultés rencontrées pour trouver un remplacement (qu'on n'a pas trouvé d'ailleurs) lors de son congé maternité, il est préférable de sécuriser ce volet du poste en le sous-traitant sachant qu'il est difficile de trouver des personnes aussi polyvalentes. La gestion des paies c'est un métier, une compétence pas simple qui ne correspond pas toujours aux profils de gestionnaires administratifs.

**Vote sur ce rapport n° 5** : aucune opposition et aucune abstention, rapport approuvé.

#### **Rapport n° 6 : avenant pour LABEO**

On avait voté, lors du dernier CS, les termes de l'avenant visant à changer le montant de la redevance. Une demande de modification d'un terme n'a pas été intégré dans le texte de la convention adopté (terme de SOUS LOCATION). Ce terme est important aux yeux de LABEO, c'est pourquoi je vous propose d'adopter l'avenant corrigé.

**Vote sur ce rapport n° 6** : aucune opposition et aucune abstention donc rapport approuvé (NOTA : P. JEANNENEZ ne prend pas part au vote en sa qualité de président de LABEO).

Les délibérations ont toutes été adoptées, une présentation de différents points d'activité est réalisée par Alexia LEMOINE.

Alexia LEMOINE présente le rapport d'activité 2023. Les faits marquants sont présentés :

Sur GOUSTRANVILLE :

- Réception des premiers bâtiments (TP SOUILLE, TP ANSES et ECURIES). 2024 verra la réception de bon nombre de bâtiments.
- Nouvelle version de EVE car la version initiale du projet était trop onéreuse.
- Changement du site avec des démolitions (changement de son aspect et départ d'une partie de son histoire).
- Achat de la maison CHILTZ.
- Le plan de financement de Goustranville a été finalisé. Le FEDER a été mobilisé pour l'extension de l'ANSES.
- Lancement de la CONCESSION pour les sites. Désistement de l'entreprise DERICHEBOURG il ne reste donc que l'entreprise CHALLANCIN qui déposera a priori une offre (avant le 1<sup>e</sup> mars).

Sur SAINT CONTEST :

- Les travaux avancent et sont conformes au planning.
- Dépôt d'un dossier FEDER dont l'instruction prend un peu de temps. LAURA VARIN précise que l'ensembles des informations ont été récupérées et le service recherche va émettre un avis dans les prochains jours avant de transmettre le dossier à la direction Europe de la Région.

Alexia LEMOINE rappelle que le financement de SAINT CONTEST n'est pas finalisé. Il manque encore 400 000 euros.

Concernant les affaires générales :

- Développement d'une stratégie de communication / prises de vues aériennes des chantiers / poursuite développement du site web.
- Accueil d'un stagiaire pendant le congé maternité de Caroline.
- Mise en place d'un tableau de suivi de trésorerie qui a permis de ne pas avoir recours à la ligne de trésorerie (grâce aussi aux paiements rapides des structures qui subventionnent).

Malika CHERRIERE souligne que le syndicat a très belle activité, avec une densité certaine. Elle rappelle qu'une prochaine visite avec le président de Région aura lieu le 18 juin sur le chantier de GOUSTRANVILLE.

Alexia LEMOINE rappelle que l'inauguration SAINT CONTEST est prévue en octobre prochain.

Alexia LEMOINE précise enfin que le projet de M. et Mme BLONDEAU est revu. Le projet avait été chiffré à hauteur de 3 M€, ce qui génèrait un loyer trop important pour les Blondeau qui ont répondu ne pas pouvoir assurer ce loyer. Le projet est abandonné tel que prévu initialement mais les BLONDEAU seront toujours présents sur le site en utilisant les équipements créés sur le site (e.g. EVE espaces de réunion et de coworking). Il n'y aura pas de construction de boxes et d'équipements équestres, ils vont se rapprocher de la fédé pour collaborer s'ils avaient besoin de chevaux.

En l'absence de questions et de point complémentaire, la réunion est levée.